BULSAC
Bulletin des Sociétés anciennes et contemporaines

Siège et secrétariat :
680, avenue du Président Léon Mba
Institut de Recherche en
Sciences Humaines (IRSH)
Libreville (Gabon)

Numéro 4, décembre 2021

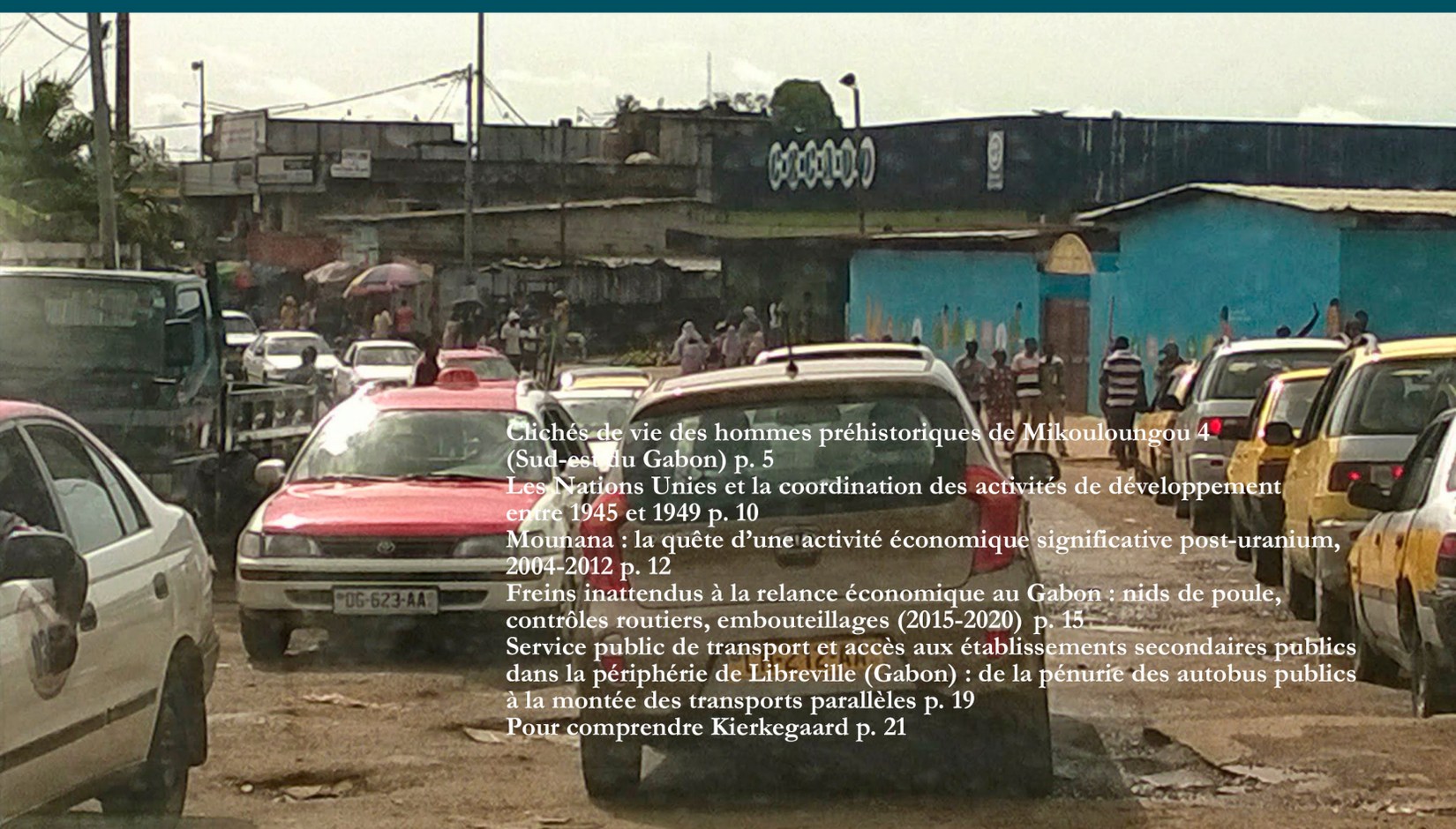

Clichés de vie des hommes préhistoriques de Mikouloungou 4 (Sud-est du Gabon) p. 5
Les Nations Unies et la coordination des activités de développement entre 1945 et 1949 p. 10
Mounana : la quête d'une activité économique significative post-uranium, 2004-2012 p. 12
Freins inattendus à la relance économique au Gabon : nids de poule, contrôles routiers, embouteillages (2015-2020) p. 15
Service public de transport et accès aux établissements secondaires publics dans la périphérie de Libreville (Gabon) : de la pénurie des autobus publics à la montée des transports parallèles p. 19
Pour comprendre Kierkegaard p. 21

Histoire, Archéologie et Sciences connexes

2021

Sommaire

Martial Matoumba
Clichés de vie des hommes préhistoriques de Mikouloungou 4 (Sud-est du Gabon).....5

André Adjo
Les Nations Unies et la coordination des activités de développement entre 1945 et 1949.....10

Robert Edgard Ndong
Mounana : la quête d'une activité économique significative post-uranium, 2004-2012.....12

Judicaël Etsila
Freins inattendus à la relance économique au Gabon : nids de poule, contrôles routiers, embouteillages (2015-2020)..15

Guy Obain Bigoumou Moundounga
Service public de transport et accès aux établissements secondaires publics dans la périphérie de Libreville (Gabon) : de la pénurie des autobus publics à la montée des transports parallèles.....19

François Moto Ndong
Pour comprendre Kierkegaard.....21

Recommandations aux auteurs.....26

Bulletin des Sociétés Anciennes et Contemporaines

--

Département Études des Sociétés Anciennes et Contemporaines (DESAC)

Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH)

-

Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CENAREST/Gabon)

Le Bulletin des Sociétés Anciennes et Contemporaines (BULSAC) est un outil de communication et d'échanges au sein et en dehors du Département Études Anciennes et Contemporaines de l'Institut de Recherche en Sciences Humaines.
Ce bulletin a pour but de valoriser et de promouvoir les travaux et les publications en histoire, en archéologie et dans les sciences connexes. Ces travaux et publications paraissent sous forme de fiches techniques, d'articles de vulgarisation, de comptes rendus de lecture, d'annonces d'événements scientifiques, de résumés d'interventions scientifiques dans les colloques ou congrès, de résumés de nouvelles avancées scientifiques, etc.
Le Bulletin paraît au rythme d'un numéro par trimestre. Il est proposé gratuitement au public sous sa version papier et en libre accès au format PDF sur le site internet du LabArc à l'adresse www.labarcgabon.com. Les contributions sont disponibles en langue française dès maintenant. Lorsque le *BULSAC* sera au format HTML, ces contributions seront également accessibles dans d'autres langues (anglais, allemand, espagnol, russe, sesotho, swahili, igbo, chinois, japonais, etc.) grâce au traducteur linguistique de Google.

Comité éditorial :
Dr Robert Edgard Ndong, CR (CAMES)
Dr Martial Matoumba, CR (CAMES)
Dr Judicaël Etsila, CR (CAMES)
Dr Lucien Manokou, CR (CAMES)
Dr Fabrice Nfoule Mba, CR (CAMES)
Dr Fred-Paulin Abessolo Mewono, CR (CAMES)
Dr Hervé Essono Mezui, CR (CAMES)
Dr Eric Damien Biyoghe Bi Ella, CR (CAMES)
Dr Stéphane William Mehyong, CR (CAMES)
Dr Olive Pulchérie Itoumba, CR (CAMES)

Directeur de publication :
Dr Lucien Manokou, Chargé de Recherche (CAMES),
Chef du Département Études des Sociétés Anciennes et Contemporaines (DESAC)

Secrétariat de rédaction :
Dr Martial Matoumba
Dr Robert Edgard Ndong
Dr Judicaël Etsila

Adresse :
Bulletin des Sociétés anciennes et contemporaines,
680, avenue du Président Léon Mba, Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH)
Libreville (Gabon)
E-mail : bulsac.irshgabon@gmail.com

Conception et réalisation du bulletin :
Dr Martial Matoumba

Les textes publiés dans ce bulletin le sont sous la responsabilité de leurs auteurs.

Photo de couverture : rue de Libreville (auteur : Martial Matoumba).

Clichés de vie des hommes préhistoriques de Mikouloungou 4 (Sud-est du Gabon)

Martial MATOUMBA
Chargé de recherche,
IRSH/CENAREST (Gabon)
martialmatoumba@gmail.com

Introduction

Le site archéologique Mikouloungou 4 (carte 1) a été découvert en 1983 près de la ville de Franceville dans le Sud-est du Gabon (Afrique centrale). Gérard Delorme, Ingénieur géologue responsable du service des « prospections extérieures » de la COMILOG[1] pendant 18 ans (1968-1986), a mis au jour ce site sur le « chantier du Transgabonais, au pied des Mts Mikoulongou ». Partiellement remanié, ce site, qui a conservé d'importantes portions en place, hébergeait des niveaux archéologiques de pierres taillées pour les plus anciens et de poteries pour les plus récents. Ces poteries, retrouvées en association avec des charbons de bois sous un mètre de recouvrement, remontent à calAD 680-993 (Gif-6121 : 1230± 70 BP)[2].

La position stratigraphique des pierres taillées, vraisemblablement en dessous des poteries, permet de les situer avant 1230± 70 BP.

Gérard Delorme n'indique pas les quantités exactes de vestiges récoltés. De sa collection, il ne subsiste qu'une vingtaine de pierres taillées que nous avons retrouvées au Laboratoire National d'Archéologie de l'Université du Gabon (LANA). Dans ce laboratoire, il n'existe aucun registre qui recense les quantités de vestiges reçues de la part de Gérard Delorme.

Ces témoins lithiques n'ont jamais fait l'objet d'une étude particulière. Gérard Delorme indique simplement qu'il s'agit d'« éclats et objets (parfois très finement taillés) en jaspe [composés d'une] pointe de flèche pédonculée, [d'] objets de facture plus fruste en matériau gréseux [et d'] objets polis ou montrant des traces d'usure » (G. Delorme, 1983, p. 15). H. Kogou Mboula (1985, p. 39) constate l'existence de ce site dans son « *Inventaire des sites archéologiques dans le département de la Lebombi-Leyou* », mais elle n'analyse pas les vestiges. A. K. Doyendzé (2021, p. 58) ne fait pas mention de ce site dans le bilan des recherches archéologiques dans la province du Haut-Ogooué qu'il dresse. Certes restreinte, cette collection paraît susceptible de fournir des indications sur les traditions technologiques des populations pré calAD 680/993 de la région de Moanda.

Les populations des sites MKL 4 ont assurément exploité des matières premières pour obtenir des produits de débitage et des outils qu'ils consommaient.

La présente note s'attelle à mettre en lumière des clichés de vie des hommes préhistoriques de Mikouloungou 4 (Sud-est du Gabon) au travers de la production et la consommation d'artefacts lithiques. Concrètement, nous extirpons la collection de Mikouloungou 4 des pénombres des tiroirs du LANA pour révéler sa valeur préhistorique grâce à la composition typologique des témoins retrouvés, la description des processus de production et des chaînes opératoires et la consommation des produits.

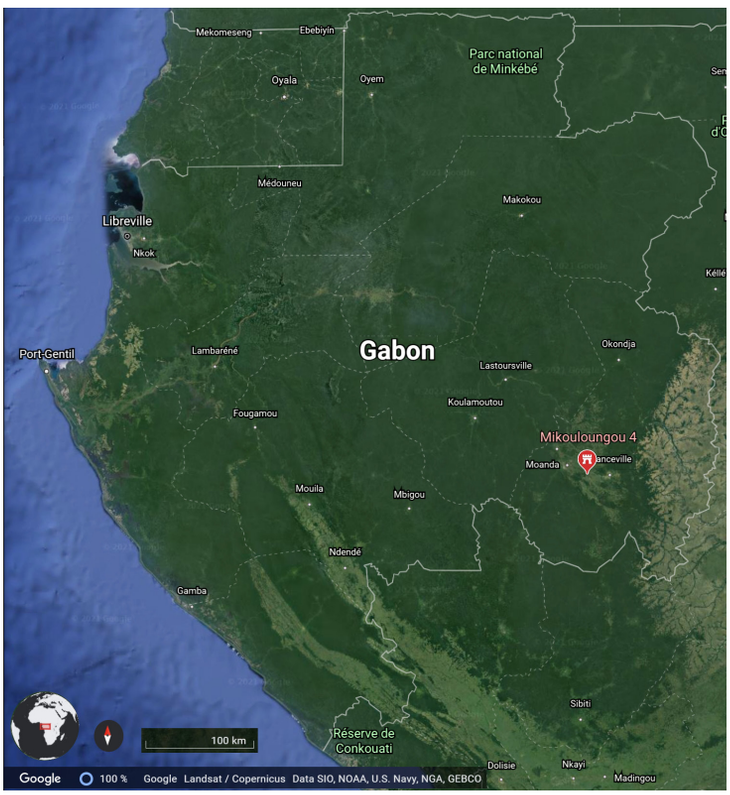

Carte 1. Localisation du site Mikouloungou 4

1. Composition typologique des témoins retrouvés

La collection retrouvée au LANA comprend 24 pièces attribuables au site de Mikouloungou 4 sur la base des identifications marquées à l'encre de Chine qu'ils portent sur leurs différentes surfaces. Ces 22 vestiges (tabl. 1) comprennent une pierre à cupules (MKL 4-83-4), cinq pics (MKL 4-83-2/3/7/8/12), un éclat retouché (MKL 4-83-6), deux pointes foliacées (MKL 4-83-51/52) ; quatre bifaces (MKL 4-83-5/27/28/36), deux core-axes (MKL 4-83-50/63), deux grattoirs (MKL 4-83-11/29), trois haches à tranchant poli (MKL 4-83-33/34/43), une lame brute (MKL 4-83-18).

Gérard Delorme n'indique pas si ce matériel résulte d'un ramassage systématique ou d'un ramassage sélectif privilégiant les plus belles pièces comme cela se pratiquait couramment au cours des décennies 1960-1980. Nous situant dans le cas où ces témoins lithiques résultent effectivement d'un ramassage systématique, ils permettent de clicher des moments de la vie quotidienne des hommes préhistoriques qui fréquentaient le site de Mikouloungou 4.

Ces différentes pièces lithiques suggèrent l'existence de processus de débitage et de chaînes opératoires lithiques.

1. Compagnie Minière de l'Ogooué.
2. Datation C14 obtenue par D. Grebenart.

Identification	Type	Long. (mm)	Larg. (mm)	Épaisseur (mm)	Module d'allonge-ment	Module Aplatisse-ment
MKL4-83-5	biface	122	83	37	grand	assez plat
MKL4-83-27	biface	150	73	24	très grand	plat
MKL4-83-28	biface	156	79	21	très grand	très plat
MKL4-83-36	biface	113	79	23	grand	plat
MKL4-83-50	core-axe	95	35	35	assez grand	assez épais
MKL4-83-63	core-axe	85	26	17	assez grand	plat
MKL4-83-6	Éclat retou-ché	105	67	21	grand	plat
MKL4-83-11	grattoir	141	102	46	grand	assez plat
MKL4-83-29	grattoir	136	86	26	grand	plat
MKL4-83-33	hache à tran-chant poli	128	71	27	grande	plate
MKL4-83-34	hache à tran-chant poli	104	53	31	grande	assez plate
MKL4-83-43	hache à tran-chant poli	130	82	31	grande	plate
MKL4-83-18	lame brute	83	25	13	assez grande	plate
MKL4-83-2	pic	155	102	58	très grand	assez plat
MKL4-83-3	pic	203	106	71	très grand	assez plat
MKL4-83-7	pic	154	100	55	très grand	assez plat
MKL4-83-8	pic	164	84	70	très grand	assez épais
MKL4-83-12	pic	139	71	55	grand	assez épais
MKL4-83-10	pierre à cupules	114	82	75	grande	épaisse
MKL4-83-4	pointe	118	56	26	grande	plate
MKL4-83-51	pointe foliacée	120	27	16	grande	plate
MKL4-83-52	pointe foliacée	73	23	12	moyenne	plate

(source : tableau réalisé par M. Matoumba, 2021)

Tabl. 1. Modules des témoins lithiques de Mikouloungou

2. Les hommes de Mikouloungou 4 produisent leurs outils ailleurs

La quasi-absence de produits de débitage (éclats, lames, lamelles) et de déchets de taille et la composition du matériel indiquent que les populations de Moukouloungou 4 produisent leurs outils lithiques en dehors de ce site. Après avoir réalisé tous les processus techniques ailleurs, elles transportent les produits de débitage et de façonnage sur le site de Mikouloungou 4 pour être utilisés. Le matériel indique que ces populations ont exploité des processus de débitage (production d'éclats ; production de lames) et des chaînes opératoires dédiées au façonnage de bifaces, core-axes, grattoirs, haches, pics, pointes foliacées et racloirs.

Des indices liés à la matière première relevés sur les bifaces, les core-axes, les grattoirs, les haches à tranchants polis, les pics et la pierre à cupules indiquent que les hommes préhistoriques de Mikouloungou 4 choisissaient autant les galets (8/22) que les plaquettes (7/22) pour débiter des produits et façonner des outils. Ils privilégient dans leur choix les grands (5/8) et les très grands (3/8) galets. La préférence pour des matrices de grande (4/7) et très grande taille (3/7) est également affirmée pour les plaquettes. Ces différentes matrices interviennent principalement en amont des processus de débitage et chaînes opératoires.

Les processus de débitage sont attestés par la lame brute (fig. 1. : 1) et de quatre sous-produits comprenant un éclat retouché (fig. 1. : 2), deux pointes foliacées (MKL 4-83-51/52) et un core-axe (MKL 4-83-50). Ces cinq témoins n'ont pas conservé des marqueurs permettant de déterminer le type de matières premières (galets, plaquettes, etc.) qui a été affecté à leur production. Les indices relevés sur l'éclat et la lame (lèvre absente associée à un bulbe proéminent esquillé ou non esquillé) suggèrent que les hommes préhistoriques de Mikouloungou 4 recourent à deux techniques. Pour débiter l'éclat de plein débitage, ils se sont servis de la percussion directe au percuteur dur. Pour le débitage de la lame à plage résiduelle, ils ont recouru à la percussion directe au percuteur tendre minéral. Les talons lisses de ces deux produits laissent penser que les hommes préhistoriques de Mikouloungou 4 préparent les plans de frappe. Les négatifs d'enlèvements antérieurs (longueur ≥ 20 mm, prise dans le plan de débitage du négatif ; fig. 1. : tableau) relevés sur les faces supérieures de ces deux témoins montrent un débitage bidirectionnel (enlèvements issus des parties proximale et distale) pour la lame et un débitage croisé pour l'éclat (fig. 1).

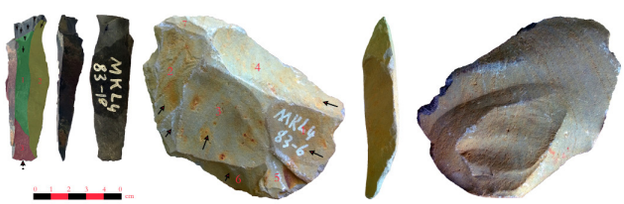

Dimensions des négatifs antérieurs des produits bruts de débitage

Nature	Longueur (mm)	Largeur (mm)
Négatif 1 (MKL 4 - 83 - 6)	38	31
Négatif 2 (MKL 4 - 83 - 6)	45	25
Négatif 3 (MKL 4 - 83 - 6)	40	51
Négatif 4 (MKL 4 - 83 - 6)	74	19
Négatif 1 (MKL 4 - 83 - 18)	50	9
Négatif 2 (MKL 4 - 83 - 18)	68	11
Négatif 3 (MKL 4 - 83 - 18)	20	11

(Source : photos et planche réalisées par M. Matoumba, 2021)

Fig 1. Produits bruts de débitage

La conduite de débitage de ces deux produits bruts montre que les hommes de Mikouloungou 4 distinguent au moins deux processus de débitage dans leurs activités de production. Un premier est dédié au débitage des éclats alors qu'un second est consacré au débitage des lames.

Ces hommes sélectionnent et transforment certains produits de débitage dans des chaînes opératoires de façonnage de pointes foliacées et de core-axes comme en témoigne la présence de talons lisses relevés sur ces sous-produits et qui rappellent que les supports sont constitués d'éclats ou de lames. Pour élargir leur éventail d'outils, ces processus de débitage et chaînes opératoires sont complétés par

d'autres chaînes opératoires dédiées au façonnage de bifaces, grattoirs, haches, pics et racloirs.
Les hommes préhistoriques de Mikouloungou 4 choisissent les plaquettes comme matrices pour les produire les bifaces (fig. 2).

(Source : photos et planche réalisées par M. Matoumba, 2021)

Fig. 2. Bifaces

Les négatifs courbes terminées par des parties planes, relevés sur ces bifaces, montrent que les hommes préhistoriques de Mikouloungou réalisent le façonnage de leurs bifaces à partir d'un schéma opératoire qui engendre des préformes de section convexe. De petits négatifs minces réduisant uniquement le contour de ces bifaces laissent penser que les hommes préhistoriques de Mikouloungou retouchent les bords à partir des deux faces des pièces, donnant lieu alors à des outils convergents.
Les hommes de Mikouloungou 4 appliquent le même schéma opératoire, consistant à obtenir des préformes de section convexe, dans le façonnage des core-axes et des pointes foliacées (fig. 3).

(Source : photos et planche réalisées par M. Matoumba, 2021)

Fig. 3. Core-axes et pointes

Mais, à la différence des bifaces, pour ces outils plus étroits, les tailleurs débitent des enlèvements proportionnellement plus envahissants qui se rencontrent au milieu des faces de ces pièces et tendent à faire émerger une arête irrégulière s'étendant de haut en bas de la pièce. Une attention particulière est réservée aux pointes foliacées qui paraissent alors plus soignées que les autres pièces.
Pour le façonnage des grattoirs, les hommes de Mikouloungou ont recours aux plaquettes ou aux galets comme l'attestent les témoins présents (MKL-83-11/29 ; fig. 4)). Après avoir façonné le front choisi par une suite d'enlèvements bifaciaux, les hommes de Mikouloungou procèdent à une retouche ponctuée de très petits enlèvements limités au périmètre du tranchant. Au terme de ce façonnage, ils obtiennent des grattoirs qui se caractérisent par un tranchant convexe dont l'arc, le cordon et la divergence mesurent respectivement en moyenne 105 ±18 mm, 81 ±4 mm et 29 ±12 mm.

(Source : photos et planche réalisées par M. Matoumba, 2021)

Fig. 4. Grattoirs

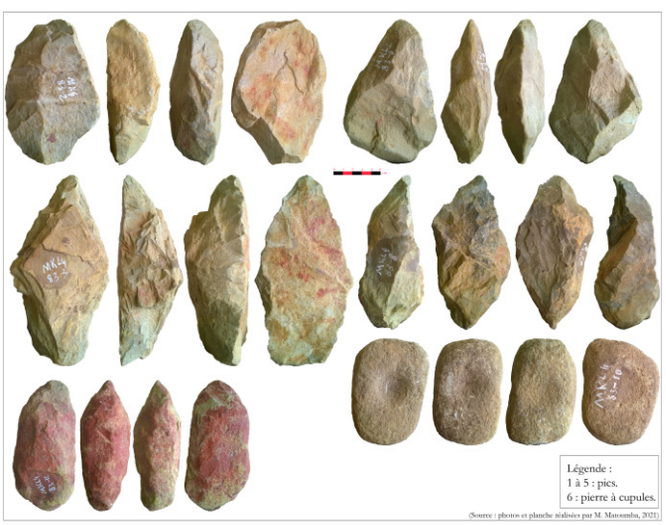

(Source : photos et planche réalisées par M. Matoumba, 2021)

Fig. 5. Pics et pierre à cupules de Mikouloungou IV

Les hommes de Mikouloungou 4 plébiscitent les galets de très grande taille (4/5) comme matrices pour façonner leurs pics (fig. 5). Les matrices de grande taille sont plus discrètes (1/5). Les pics sont obtenus à la suite de plusieurs enlèvements débités sur toutes les surfaces, avec pour seul objectif de pouvoir dégager une ou deux pointes aux

extrémités. Le schéma opératoire, consistant à obtenir des préformes de section convexe, caractéristique dans le façonnage des bifaces, des core-axes et des pointes foliacées, reste exceptionnel dans le façonnage des pics. Les pics qui résultent de cette chaîne opératoire sont généralement très grands et assez plats (3/4) ou assez épais (1/4) ; plus rarement grands et assez épais.

(Source : photos et planche réalisées par M. Matoumba, 2021)

Fig. 6. Haches à tranchants polis de Mikouloungou IV

Pour les haches à tranchants polis (fig. 6), les hommes de Mikouloungou sélectionnent des galets et plaquettes de grande taille (3/3) comme matrices. Ils privilégient les matrices qui présentent une morphologie proche des projets de haches et qui permet un façonnage moins laborieux.

Pour leur donner des formes prédéterminées, les hommes de Mikouloungou génèrent des enlèvements de bords dans la phase de transformation. Au cours de celle-ci, ils ont recours au façonnage convexe, car les haches à tranchants polis montrent des négatifs courbes caractérisés par des parties distales planes. Nous pouvons donc aisément observer une scène de façonnage des haches par les hommes préhistoriques de Mikouloungou. Ils préparent des suites d'enlèvements sur les bords des matrices pour pouvoir disposer de denticulés et de petits becs qui servent alors de plans de frappe suivant un geste tangentiel. Ils adaptent les angles très ouverts à la percussion comme l'attestent les micros négatifs d'éclats relevés sur certains bords de haches à tranchants polis. Par ces modifications, ils altèrent considérablement la morphologie générale des matrices qui conservent d'importantes plages corticales ou néocorticales. Ils obtiennent des préformes qui se distinguent par la présence de deux surfaces quasi biconvexes dont l'intersection crée une unité techno-fonctionnelle circonscrite à la partie distale. C'est cette portion que les hommes de Mikouloungou polissent. Au terme de ces différentes phases, les hommes préhistoriques de Mikouloungou disposent de grandes haches à tranchants polis, plus souvent plats qu'assez plats, qui ne comprennent pas d'échancrures, étalent des biseaux convexes dissymétriques ceinturés au sommet par des fils de tranchants convexes dissymétriques et des flancs partiellement façonnés. Ces haches ont des tranchants polis convexes qui présentent des mesures moyennes d'arc, de cordon et de divergence respectivement de 128 ±27 mm, 71 ±12 mm et 43 ±9 mm.

3. Mikouloungou 4 : un site de consommation

La composition du matériel, dominée par la forte présence d'outils (21/22) et l'irrégularité des produits de débitage (1/22) induit qu'il s'agit d'un site de consommation et non de production d'éclats, de lames ou d'outils. La pierre à cupule suggère que ces hommes cassaient des noix sur ce site. Une préférence pour le pic se dégage sur ce site (5/22). Avec ces pics, les hommes préhistoriques de Mikouloungou déracinent probablement des tubercules comestibles qu'ils consomment sur ce site. La présence distinguée de bifaces (4/22), un outil pouvant être affecté à plusieurs tâches, suggère préférentiellement l'existence d'un travail de traitement de peaux et surtout celui du bois. Ce dernier est conforté par l'assiduité des haches à tranchants polis (3/22). En effet, ces outils laissent penser que les hommes préhistoriques de Mikouloungou 4 utilisent des haches à tranchants polis, entre autres, pour couper des bois destinés à être employés comme supports pour emmancher les pointes foliacées (attestées sur le site par 2 témoins) afin de fabriquer des lances. Les bifaces constituent les principaux outils qui permettent d'affiner ces manches. Au regard des UTF CT relevées sur ces bifaces, les hommes de Mikouloungou 4 font usage de ces bifaces davantage pour trancher ou racler que pour gratter. Les core-axes ont probablement été utilisés en appui aux bifaces. Les bifaces et les grattoirs ont pu servir également à préparer des peaux dont de multiples usages sont possibles.

Conclusion

Les témoins lithiques du site archéologique Moukouloungou 4 constituent des ressources intéressantes pour la préhistoire du Haut-Ogooué et partant du Gabon, particulièrement pour l'histoire des techniques de production des outils lithiques. La description des processus de production (débitage et façonnage) montre que c'est en leur sein que les hommes préhistoriques de Mikouloungou 4 génèrent de façon ordonnée des éclats, lames, bifaces, core-axes, grattoirs, haches, pics et pointes foliacées. Des faits techniques remarquables caractérisent le site Mikouloungou 4. Le premier est la présence de deux processus de débitage dont l'un est dédié à la production d'éclats et l'autre à la production des lames. Ces processus s'accompagnent de la percussion directe au percuteur dur dans le premier cas et la percussion directe au percuteur tendre minéral dans le dernier. Le second fait est l'intervention d'un schéma opératoire qui permet l'obtention de préformes de section convexe dans plusieurs chaînes opératoires. Il intervient systématiquement dans les chaînes opératoires dédiées aux bifaces, core-axes, pointes foliacées et haches à tranchants polis et occasionnellement dans la chaîne opératoire consacrée aux pics. Ce schéma induit le recours

au façonnage convexe. La présence de haches à tranchants polis dans ce matériel lithique comprenant essentiellement des pierres taillées suggère qu'il s'agit d'un niveau de transition conduisant vers une période plus récente marquée par l'utilisation voire la production de poteries.

Bibliographie

BONGO DOYENDZE Abdel Kader, 2021, *Le Paléolithique en République du Gabon : étude des industries préhistoriques du Haut Ogooué*, Paris, L'Harmattan.

DELORME Gérard, 1983, *Rapport concernant la découverte de vestiges préhistoriques et protohistoriques au Gabon*, Rapport à diffusion restreinte, COMILOG, Moanda.

KOGOU MBOULA Hortense, 1985, *Inventaire des sites archéologiques dans le Département de la Lébombi-Léyou (Moanda), Haut-Ogooué*, Mémoire de Maîtrise, Université Omar Bongo, Libreville.

Les Nations Unies et la coordination des activités de développement entre 1945 et 1949

André ADJO
Chargé de recherche en Science politique,
Groupe d'Études politiques et de Défense
(IRSH/CENAREST)
adjombadinga@gmail.com

Introduction

En février et mars 2019, une équipe du Groupe d'Études Politiques et de Défense (GREPOD) en partenariat avec le Système des Nations unies au Gabon, a conduit une étude sur le territoire gabonais. Elle avait pour objectif de mesurer le niveau de perception et de connaissance des actions du Système des Nations unies au Gabon par les populations gabonaises. L'étude a couvert les villes de Libreville, Oyem, Lambaréné, Mouila et s'est faite sur un échantillon de 1905 enquêtés. Cette étude a par ailleurs fait émerger la question de la genèse de l'assistance technique dans le cadre onusien que la présente note s'attelle à mettre en lumière.

À l'origine, le schéma d'évolution de la coordination des activités de développement s'est caractérisé par un tâtonnement avant de trouver son point d'équilibre. Cette note s'intéresse aux toutes premières années de l'implication de l'ONU dans les questions liées au Développement pour comprendre l'évolution de sa philosophie en la matière.

Entre 1945 et 1949, les fondements de la coordination des activités de développement ont été posés sous la responsabilité du Conseil Economique et Social dont la mission est de coordonner les activités de développement depuis 1945 comme le stipulent les articles 57 et 63 de la Charte des Nations unies. À partir d'une série de résolutions, on constate une évolution de la doctrine onusienne en matière d'assistance technique qui s'étend de la volonté de conseiller les gouvernements des États insuffisamment développés jusqu'à la création d'un Programme d'assistance technique. Comment cette évolution s'est-elle caractérisée ?

L'objectif de cette note est de faire une sociogenèse de la philosophie générale du système des Nations unies pour le développement entre 1945 et 1949. Nous verrons qu'elle a d'abord pris la forme de conseils aux gouvernements des États insuffisamment développés pour aboutir à la création d'un compte spécial, c'est-à-dire le Programme élargi d'assistance technique, instrument à partir duquel la capacité du Système des Nations unies pour le développement s'est construite au fil du temps.

1. Une conception de l'assistance technique qui se limite aux Conseils aux États

La résolution 52 (I) du 14 décembre 1946 de l'Assemblée générale de l'ONU donne à l'Assistance technique des contours qui ne dépassent pas le cadre des conseils ou alors de l'expertise apportés aux États membres de l'Organisation des Nations Unies qui le désirent. Dans cette résolution, l'Assemblée générale renvoie au Conseil et économique et social «la question de prévoir des moyens efficaces pour fournir, en coopération avec les institutions spécialisées, des conseils techniques dans les domaines économique, social et culturel, aux États membres qui désireraient cette aide». La résolution 139 (VII), A du 26 août 1948 du Conseil économique et social avait informé

> les pays qui ont besoin d'une assistance technique pour la mise en œuvre de leurs programmes de développement économique que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pourra, s'ils expriment le désir, les aider à constituer des équipes internationales d'experts que l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées leur fourniront directement ou indirectement, et qui leur donneront des conseils en vue de la mise en œuvre de leurs programmes de développement économique.

C'est par le biais des équipes de fonctionnaires internationaux que les Nations unies vont proposer aux gouvernements une expertise qui prendra la forme de conseils. Cette posture onusienne va être complétée par une mise en garde signifiée dans la résolution 27 (IV) du Conseil Economique et social du 28 mars 1947 qui insistera sur le fait que «cette assistance ne doit pas être utilisée à des fins d'exploitation ou en vue d'obtenir des avantages politiques et autres au bénéfice exclusif des pays qui fournissent cette assistance».

Avec la résolution 200 (III) du 4 décembre 1948 de l'Assemblée générale et pour faciliter la mission du Secrétaire général de l'ONU, une décision supplémentaire va être prise, celle «d'accorder les crédits nécessaires pour permettre au Secrétaire général de remplir les fonctions» en rapport avec l'organisation des équipes internationales chargées de donner des avis aux gouvernements au sujet de leurs programmes de développement économique, à la formation à l'étranger d'experts des pays insuffisamment développés, à la formation de techniciens locaux, etc. Globalement, ce schéma d'intervention va constituer la phase embryonnaire de la philosophie onusienne en matière de développement. Quelques années plus tard, les Nations unies vont faire évoluer leur modèle d'intervention dans le domaine de l'assistance technique.

2. La création d'un compte spécial comme fondement futur de la coordination des activités de développement

Les Nations unies vont faire évoluer la doctrine en matière d'assistance technique. Cette évolution va reposer sur la production de plusieurs rapports et sur le vote de plusieurs résolutions. Le 4 mars 1949, le Conseil Economique et Social adopte la résolution 180-VIII qui renferme **«** *un projet complet pour l'élargissement du programme coopératif visant […], l'assistance technique en vue du développement économique […]* **»** (Document A2/82, 23 juin 1949). Suite à cette résolution, le Secrétaire général en consultation avec les **«** organisations

participantes» a produit un rapport qui a été, par la suite, soumis à l'examen du Conseil économique et Social des Nations unies. Ce rapport préconisait la conception d'un véritable programme d'aide aux pays moins développés. Pour être plus précis, «*le but du programme est d'aider les pays insuffisamment développés à obtenir les bienfaits matériels et sociaux d'un développement économique sain et équilibré*» (Document A2/82, 23 juin 1949, p. 4). En outre, ce rapport prévoyait

> […] des services consultatifs techniques, y compris l'envoi de missions de consultants; la fourniture de moyens améliorés pour assurer la formation de personnel technique dans les pays insuffisamment développés ou à l'étranger; des démonstrations pratiques relatives aux méthodes modernes; la mise au point, dans des usines-modèles, de l'équipement et des procédés adaptés aux besoins des pays insuffisamment développés; la diffusion de renseignements techniques et scientifiques (Document A2/82, 23 juin 1949, p. 4).

C'est à la suite de ce rapport que le Conseil économique et social va voter la résolution 222 (IX) du 15 août 1949 dans laquelle il va recommander à l'Assemblée générale d'approuver le projet de résolution prévoyant un programme élargi d'assistance technique en vue du développement économique des pays insuffisamment développés. Une résolution va définitivement imprimer la direction que prendra l'ONU en matière d'assistance technique. C'est avec la résolution 304 (IV) du 16 novembre 1949 de l'Assemblée générale qui «*autorise le Secrétaire général à ouvrir un compte spécial pour l'assistance technique […]*» que la nouvelle doctrine va être actée. Les gouvernements seront invités à apporter à ce compte spécial une contribution volontaire aussi importante que possible. C'est la naissance du Programme élargi d'assistance technique (PEAT) créé en 1949 par l'Organisation des Nations Unies. C'est la fusion du PEAT et du Fonds Spécial créé en 1957 qui permettra la mise en place du PNUD en 1965.

Conclusion

Il n'est pas difficile de constater que les Nations unies n'avaient pas un plan prédéfini lorsqu'elles ont commencé à se préoccuper de la mission de développement consignée dans sa Charte. L'assistance technique s'est d'abord basée sur les conseils aux pays insuffisamment développés. Au bout de quatre années, cette assistance onusienne a pris une autre dimension avec la mise en place d'un compte spécial alimenté par les gouvernements autour duquel l'assistance technique s'est structurée avec la mise en place du Programme Élargi d'Assistance Technique (PEAT). Même si l'histoire des interventions onusiennes en matière de développement a évolué depuis, le Programme Élargi d'assistance technique a définitivement servi de marqueur dans sa philosophie en matière d'appui au développement.

Bibliographie

Document A2/82, 23 juin 1949.
Résolution 52 (I) du 14 décembre 1946.
Résolution 27 (IV) du 28 mars 1947.
Résolution 139 (VII), A du 26 août 1948.
Résolution 200 (III) du 4 décembre 1948.
Résolution (180-VIII) du 4 mars 1949.
Résolution 304 (IV) du 16 novembre 1949.
Résolution 222 (IX) du 15 août 1949.

Mounana : la quête d'une activité économique significative post-uranium, 2004-2012

Robert Edgard NDONG
Chargé de recherche,
IRSH/CENAREST (Gabon)
edgardndong@yahoo.fr

Introduction

De 1961 à 1999, la vie économique de Mounana est rythmée par l'exploitation de l'uranium, sous contrôle de la Compagnie des Mines d'Uranium de Franceville (COMUF). Poussive en 1961-1974, l'exploitation de l'uranium connaît une prospérité en 1975-1986 puis décline en 1987-1999 (R. E. Ndong, 2009, p. 118-119). Le déclin de la COMUF, conséquence de la combinaison de causes exogènes et endogènes, est synonyme de sa fermeture.. Déjà repoussée en 1993, la fermeture de la COMUF est officiellement annoncée le 12 décembre 1996.

> Depuis une décennie, la COMUF fait face à une conjoncture défavorable caractérisée par un environnement incertain et un marché de l'uranium qui reste perturbé par une concurrence exacerbée. Ce contexte concurrentiel a d'ailleurs contraint certains producteurs à prix de revient élevé et à faibles réserves à fermer leurs mines. La COMUF, en raison de ses coûts de production très élevés était elle aussi citée parmi les entreprises condamnées à fermer. […] Les réserves économiques de la Compagnie arrivent malheureusement à épuisement. Et les différents sondages menés pour découvrir d'autres gisements n'ont hélas pas donné de résultats satisfaisants[1].

Par ces mots d'une note datée de 1996, Jacques Giscard d'Estaing, président du conseil d'administration de la COMUF, explique et annonce la fermeture des mines. Assurément, la combinaison pertes financières découlant de la crise du marché de l'uranium et épuisement des réserves d'uranium met un terme au statut de « temple de l'uranium[2] » de Mounana. Dès lors, se pose inévitablement la question de l'avenir économique de la ville de Mounana demeurée mono-industrielle pendant trente-huit années.

Au regard de la réalité qui se profile, à savoir le retrait de la COMUF du tissu économique de Mounana, commencent à germer des réflexions sur la reconversion économique de la ville. De 1996 à 2003, une première tentative de reconversion consiste en des initiatives économiques publiques[3] et privées[4] d'envergure. Celles-ci sont infructueuses. Malgré l'échec, une deuxième tentative a lieu entre 2004 et 2012. Mais, quelles sont les activités économiques de la deuxième tentative de reconversion post-uranium de Mounana ?

L'objectif de l'étude est d'inventorier les activités de la tentative de reconversion économique de Mounana après le retrait définitif de la COMUF, intervenu au terme du réaménagement des sites miniers. Pour ce faire, l'étude se nourrit d'une documentation primaire et secondaire. Elle comporte deux points : d'une part, les activités dans les services, marquées par l'affaiblissement de la société de développement touristique de Mounana (SDTM) et l'établissement de deux auberges et, d'autre part, les activités dans la foresterie, manifestées par la présence de la société de sciage de Moanda (SSMO).

1. Les activités dans les services : le recul de la SDTM et l'établissement de deux auberges

La SDTM, créée en 1997, est le seul projet témoin des deux premières tentatives de reconversion économique de Mounana (1996-2003/2004-2012). Spécialisée dans l'hôtellerie-tourisme-restauration-hébergement-loisirs, elle poursuit trois objectifs centraux : créer une structure hôtelière digne de ce nom à Mounana ; diversifier le tissu économique local et développer le tourisme comme activité de relance (J. C. Mvouna, 2007, p. 47).

À ses débuts en 1998, l'entreprise a un budget de fonctionnement de 30 millions de francs CFA et des revenus annuels de 10 millions de francs CFA. Elle emploie une quarantaine de personnes, dont l'âge oscille entre 20 et 45 ans. Elle distribue des revenus mensuels moyens d'environ 100 000 francs CFA. Relativement dynamique, ce début d'activité s'essouffle toutefois en 2000, après la cessation définitive des activités de la COMUF. En effet, « elle [la SDTM] est en proie à d'énormes difficultés, tant au niveau des structures que des recettes. Cela se justifie par le fait que c'étaient les cadres et les agents de maîtrise de la COMUF et des entreprises sous-traitantes qui constituaient la plus grande part de sa clientèle. » (J. C. Mvouna, 2007, p. 49). Depuis lors, ses recettes n'excèdent pas 3 millions de francs CFA. Pour continuer d'exister, la SDTM opère, en 2003, une restructuration. Conséquence, le nombre d'employés est divisé par 2,5 : il passe de 38 en 2000 à 15 en 2007. Les revenus distribués, eux, passent de 100 000 francs CFA à 50 000 francs CFA, soit une diminution de moitié.

Très petite entreprise, la SDTM n'a qu'un impact économique négligeable à Mounana ainsi que le souligne Jean Caristel Mvouna (2007, p. 56) :

> Elle achète des produits agricoles aux locaux (coût annuel : 350 000 francs CFA), a recours aux techniciens locaux de maintenance et dépannage électrique, froid, machines à laver, débroussailleuses…) qui bénéficient alors de près de 600 000 francs CFA (coûts annuels d'entretien du matériel), emploie la main-d'œuvre non permanente pour le nettoyage des hautes herbes et l'entretien des espaces verts. Cette main-d'œuvre profite des revenus alloués par la SDTM à ce chapitre (2 000 000 francs CFA). […]

1. COMUF, Note d'information de Jacques Giscard d'Estaing. Président du conseil d'administration, Mounana, le 12 mai 1997.
2. COMUF, COMUF Panorama, n° 43, 1988, p. 23.
3. Il s'agit notamment de l'hévéaculture, développée par la société publique HEVEGAB.
4. Il s'agit de la reconversion des activités de la société Carrières de Mounana (CARMO), la sidérurgie du Gabon (SIDERGA).

Outre la SDTM, deux auberges voient le jour en 2004-2005 : Livuku et Mounana. Respectivement situées à la cité des cadres et à la cité Rénovation, naguère réservées aux cadres et aux agents de maîtrise de la COMUF, ces structures d'hébergement totalisent, ensemble, dix chambres. Comme la SDTM, leur impact sur la ville est négligeable. Elles enregistrent de modestes bénéfices mensuels qui oscillent entre 50 000 et 90 000 francs CFA. Elles emploient neuf personnes, dont quatre pour l'auberge Mounana et cinq pour le Livuku. Les revenus mensuels distribués, quant à eux, varient entre 30 000 et 40 000 francs CFA (J. C. Mvouna, 2007, p. 56).

2. Les activités dans la foresterie : la SSMO

Créée en 2006, la SSMO est spécialisée dans l'exploitation forestière, le déroulage, le tranchage et la fabrication de contre-plaqués et de plaquages. Pour sa première année complète d'activité, en 2007, ses productions mensuelles sont de 2500 m^3 pour le plaquage et de 300 m^3 pour le contre-plaqué. Son chiffre d'affaires des trois premiers exercices n'est pas négligeable : elle enregistre 3 milliards de francs CFA en 2007, 2 milliards de francs CFA en 2008 et 2 milliards de francs CFA en 2009. Entre 2007 et 2010, l'entreprise fonctionne avec 200 employés, dont 170 en poste pour l'usine et 30 pour l'exploitation forestière. Sa masse salariale annuelle est de 360 millions de francs CFA[5].

Prometteur, le début d'activité de la SSMO fait renaître l'espoir d'une reconversion qu'a fait planer le projet BTIG (R. E. Ndong, 2009, p. 300-301), arrêté pour des raisons extraéconomiques. Après celui de la BTIG, il porte à croire que l'activité liée au bois est la plus prometteuse dans le processus de reconversion de l'ancienne ville minière. Là également, l'espoir est bref, car en 2012, cinq ans seulement après ses débuts, la SSMO cesse ses activités à Mounana. Les raisons de cette fermeture se trouvent dans la mauvaise passe que traverse le secteur forêt-bois, après la décision gouvernementale de 2010 d'interdire l'exportation des grumes :

> L'interdiction d'exporter les grumes, entrée en vigueur au cours de l'année 2010, a restructuré la profession, avec l'arrivée de nouveaux opérateurs économiques (chinois en majorité, indiens aussi depuis peu), à faible capacité d'investissement. Cette décision a contribué à accentuer la fragilisation des entreprises déjà installées, suite à la crise financière internationale des subprimes. Les capacités financières actuelles des entreprises, marquées par une trésorerie dégradée et un recours massif à l'emprunt, permettent difficilement de procéder à des projets industriels ambitieux d'investissements importants, dont la filière a besoin au Gabon. Cette situation est d'autant plus problématique qu'elle s'inscrit dans un climat des affaires au Gabon peu favorable, notamment avec des banques locales réticentes/refusant d'investir dans ce secteur d'activité[6].

Conclusion

À partir de 2004, Mounana évolue désormais sans la COMUF qui s'est totalement retirée à la fin du réaménagement des sites miniers ; opération effectuée de 1997 à 2003. Malgré tout, les initiatives économiques se poursuivent. Elles s'articulent principalement autour des services et de la foresterie. À côté des micro-initiatives péniblement fonctionnelles, un projet est indéniablement majeur : celui de la SSMO. Il se présente comme un embryon de reconversion économique de l'ancienne ville minière. Mais les espoirs de reconversion qu'il fait naître ne durent que cinq années. Jusqu'en 2012, Mounana reste donc à la recherche d'une activité économique significative pour prendre le relais de l'exploitation de l'uranium.

Si l'expérience des anciens bassins miniers européens, entre autres, français et allemands (J-F. Eck et al., 2006), porte à croire que le processus de reconversion est un travail de longue haleine, force est de souligner que, pour optimiser sa réussite, il s'accompagne de la mise en œuvre de politiques de reconversion économique. Tel n'est pas le cas de Mounana. D'où, la question suivante : en l'absence des politiques publiques, Mounana parviendra-t-elle à trouver, une ou des activités économique(s) significative(s) ? En tant qu'historien, l'on ne saurait s'aventurer dans la prospective.

Sources et bibliographie

Sources écrites

BANQUE MONDIALE, Impact de la mesure d'interdiction des grumes sur la forêt, l'industrie du bois et l'économie, Rapport final, le 18 août 2016.

COMUF, COMUF Panorama, n° 43, 1988.

COMUF, Note d'information de Jacques Giscard d'Estaing. Président du conseil d'administration, Mounana, le 12 mai 1997.

MINISTÈRE DES EAUX ET FORETS, Fiche technique SSMO, 2010,

Bibliographie

ECK Jean-François et *al.* (dir.), 2006, «La reconversion des bassins charbonniers. Une comparaison interrégionale entre la Ruhr et la Nord/Pas de Calais», *Revue du Nord*, hors-série, n°21, 487 p.

MVOUNA Jean Caristel, 2007, *Mounana et le processus de reconversion : enjeux et perspectives,* Libreville, Université Omar Bongo, Mémoire de Maîtrise en Géographie.

5. Ministère des Eaux et forêts, Fiche technique SSMO, 2010, p. 1.

6. Banque mondiale, Impact de la mesure d'interdiction des grumes sur la forêt, l'industrie du bois et l'économie, Rapport final, le 18 août 2016, p. 15.

NDONG Robert Edgard, 2009, *Les multinationales extractives au Gabon : Le cas de la Compagnie des mines d'uranium de Franceville, 1961-2003*, Lyon, Université Lumière-Lyon 2, Thèse de doctorat d'Histoire,

Freins inattendus à la relance économique au Gabon : nids de poule, contrôles routiers, embouteillages (2015-2020)

Judicaël ETSILA
Chargé de recherche,
IRSH/CENAREST (Gabon)
hettsila@yahoo.fr

Depuis près de cinq ans, il y a un concept érigé en dogme qui taraude les esprits des gouvernants et étreint les populations gabonaises : la relance économique[1]. Autrement dit, une politique conjoncturelle qui a pour but de relancer l'économie du pays dont les capacités de production, au demeurant sous-exploitées et vulnérables, sont fortement ébranlées, notamment par la Covid-19.

L'avènement de la pandémie de la Covid-19 rend davantage cette relance impérative du fait des attaques du tissu économique qu'elle entraîne à travers les restrictions nées des besoins de la riposte, dans un pays dont les ressources et la gouvernance sanitaires restent problématiques.

La relance de l'économie, au-delà des théories économiques et des capacités de production qu'elle nécessite, suppose également l'existence de préalables solides susceptibles d'offrir un cadre favorable pour sa conduite et son efficacité. Au nombre de ces préalables, il y a la mobilité servie par la route et autres ouvrages connexes. Au Gabon, comme ailleurs dans le monde, «la mobilité est omniprésente. Elle touche à tout : le professionnel, le domestique, le social, les loisirs… Elle est physique, mentale, individuelle, globale, identitaire, physionomique… En bref, […] la mobilité est constitutive de toute chose […]» (F. Dervin et A. Ljalikova (2008, p. 9). Elle serait devenue selon David Le Breton (2002, p. 71) «un impératif social». De ce fait, la mobilité joue un rôle essentiel d'appui à la production et à la dynamisation du processus de relance de l'économie.

Au Gabon, il appert que la réalisation des programmes dédiés au développement accorde peu de place aux supports de la mobilité. En effet, on note que sur l'ensemble du territoire, seuls 20 % des routes, soit un peu plus de 2000 kms, sont bitumés et 1 %, soit 81 kms sont en cours de bitumage. Ce sont donc près de 85 000 kms qui à ce jour demeurent non revêtus (sans oublier les voiries urbaines). Cette méprise est préjudiciable à la réussite des projets engagés. En effet, les routes praticables en toute saison sont insuffisantes, celles existantes sont détériorées et sont assimilées à des nids de poule. Leur insuffisance et leur état favorisent la formation des embouteillages. La dégradation du réseau routier et les embouteillages, combinés aux contrôles routiers font que circuler dans Libreville est parfois laborieux, tout comme partir de la capitale pour une bonne partie de l'hinterland. En conséquence, les échanges entre les acteurs économiques, entre les différents territoires, rendus complexes, entravent les possibilités d'une activité économique dynamique et viable, susceptible de porter la relance. Comment la mobilité se trouve-t-elle entravée et annihile-t-elle les velléités de développement du Gabon ?

La présente contribution montre que les possibilités de réussite des plans de développement ou de sortie de crise restent limitées par les contraintes (nids de poule, contrôles routiers et embouteillages) qui caractérisent les routes gabonaises.

Elle se décline en trois entrées thématiques et complémentaires qui représentent chacune un aspect de la problématique routière au Gabon. La première montre comment la dégradation du réseau routier entrave la fluidité des échanges économiques. La deuxième évoque la menace des contrôles routiers sur l'environnement des affaires. La dernière révèle que les bouchons altèrent le lien social et l'économie.

1. Nids de poule : un frein à la fluidité des échanges économiques

> Démission. C'est le premier sentiment qui revient à l'esprit, à l'observation de l'état dans lequel est abandonnée la voirie de Libreville et ses environs. La dégradation touche la quasi-totalité des voies de communication. Un tour à travers différentes artères de la capitale gabonaise, et vous aurez la mesure de l'ampleur du phénomène : d'énormes crevasses ont pris forme partout. Dans ces conditions, circuler en voiture dans Libreville est devenu un exercice pour le moins risqué. Certains trous sont le fait d'entreprises de BTP, qui «oublient» délibérément de les refermer après avoir effectué des travaux sur la voie. Avec le retour des pluies diluviennes, le processus de dégradation prend des proportions encore plus inquiétantes[2].

L'extrait de *L'Union* ci-dessus décrit les cavités présentes dans les chaussées dont les bords sont découpés. Ces cavités se créent lorsque le revêtement routier s'érode et que les matériaux constitutifs sont drainés ailleurs par le ruissellement des eaux de pluie ou d'origine anthropique. Ces «nids-de-poule» jonchent les routes de la capitale gabonaise et des linéaires importants à l'intérieur du pays. Ces dégradations des voiries se révèlent être de véritables freins à la circulation par voie terrestre des biens et des personnes.

La circulation routière constitue une activité vitale pour le dynamisme de la vie économique à travers la facilitation des échanges des biens et des services qu'elle permet. Aussi, la qualité de son support technique qu'est le réseau routier, son étendue, son maillage ainsi que sa praticabilité sont-ils essentiels pour garantir, en tout temps, la bonne fluidité du système. Une situation dégradée de ce réseau incite à la prudence qui induit le ralentissement des flux de biens et

1. Ensemble de mesures de politique économique, qui s'effectue par des dépenses publiques supplémentaires et de réduction de certains impôts, et donc dégradant le solde public, décidées par le gouvernement d'un pays dans le but de provoquer «un relance économique», c'est-à-dire un accroissement de l'activité économique et une réduction du chômage lors des périodes de faible croissance ou de récession.

2. «Quand nos routes riment avec nids de poule», *L'Union*, n° 26 octobre 2017, p. 24.

services. Ainsi, le mouvement des potentiels échanges perd en vitalité.

Ces décélérations impactent également la maîtrise du temps essentiel à la conduite des affaires. Arriver à l'heure à son lieu de production est rendu hypothétique. Tenir un rendez-vous d'affaires devient un engagement aléatoire. Ces ratés demandent des aménagements incessants qui consomment beaucoup d'énergie physique et psychologique et retardent des réalisations essentielles à la redynamisation de l'économie. En outre, la présence des crevasses engendre le risque d'accident[3]. Ce dernier constitue également un frein à l'activité économique, car il cause la dégradation des véhicules, voire leur mobilisation ou leur destruction. Cette dégradation génère des frais supplémentaires dédiés aux réparations ou au renouvellement de ces biens[4], qui par ailleurs, auraient pu être affectés à la consolidation d'autres secteurs prioritaires de l'économie. À cela, il faut ajouter les décès[5] et les personnes handicapées (exceptionnellement réinsérés dans le tissu productif) qui constituent alors des ressources perdues pour la collectivité et l'économie. En même temps, l'accident mobilise les acteurs économiques qui sont ainsi détournés de la production le temps de traiter le litige et de trouver une solution alternative. Une façon d'alanguir le capital et l'apport de potentiels acteurs économiques.

2. Les contrôles routiers : un particularisme local qui nuit à l'environnement économique

Les contrôles routiers constituent un autre phénomène aux effets aussi dévastateurs sur le réseau routier gabonais. Supposés réguler la circulation routière et annihiler la délinquance et la violence sur les routes, les contrôles routiers pratiqués par les forces de défense et de sécurité, les agents du ministère de transport ou des services de la Mairie handicapent *in fine* les différents plans de la relance économique au Gabon. Le caractère sélectif et discriminant des contrôles qui consiste à examiner préférentiellement les véhicules à vocation commerciale (taxi, «clando», transport de marchandises, etc.), des automobiles conduites par des ressortissants (civils) des pays occidentaux, d'Asie, du Proche-Orient, du Maghreb ou par des femmes crée un environnement délétère peu propice aux affaires. Le «délit de carrosserie» (J. Etsila, 2018, p. 793) mis en exergue par les agents affectés aux contrôles routiers nuit à l'activité économique du fait de la corruption, du marchandage et de la fiscalité parallèle qui en découlent. La mobilisation illégale et souvent farfelue des opérateurs économiques par ces différents agents publics, des heures durant parfois, affecte la productivité nationale et alourdit considérablement le coût des facteurs de production. C'est le cas, du surcoût induit par l'immobilisation par les forces de défense et de sécurité ou les agents de la Mairie ou ceux de la BCR[6] d'un camion transportant du sable ou du gravier sur l'avancement d'un chantier de construction. Les points de contrôles transformés en péages nuisent à la mobilité des personnes et des biens. Sans oublier l'image désastreuse ainsi conférée au pays par ces agissements qui confinent les agents à la mendicité, voire au banditisme. Toute chose qui ne rassure guère de potentiels investisseurs alors peu motivés à s'installer et à investir en terre gabonaise. Ces conditions rebutent les investisseurs étrangers tentés de s'installer au Gabon et entraînent inéluctablement la perte d'importants capitaux nécessaires à la redynamisation de l'économie nationale. La relance économique tant espérée est alors compromise par la fuite des investisseurs et de capitaux.

À côté de cette image d'un environnement des affaires gabonais rébarbatif, ce sont également les distances des trajets qui se voient allongées, tout comme leur durée. Cela induit une augmentation considérable du coût global des transports et par conséquent celui des biens et des services. Ainsi, le coût de la vie augmente, le panier de la ménagère se dégrade et les activités économiques faiblissent. Les ménages ne ressentent pas les gains de la relance économique. La consommation, moteur de la croissance, demeure en berne.

L'économie de la corruption et la culture de l'indulgence qui se développent à partir des contrôles routiers apparaissent de plus en plus comme un particularisme local qui nuit à l'environnement des affaires et met en péril le vivre-ensemble et l'économie nationale. La généralisation du phénomène et sa banalisation constituent indéniablement des obstacles, non seulement à la sécurité nationale, mais aussi au développement du pays. Il apparaît que la sécurité des biens et des personnes se monnaie aisément et une part non négligeable des ressources financières collectée, certes illégalement, est détournée par des individus commis au service public. Ce «vol» impacte l'ensemble des acteurs économiques et la production nationale. Il décrédibilise et fragile les fondements sécuritaires du pays. Par ailleurs, le déploiement dans le périmètre urbain ainsi que le long de la route nationale, notamment dans la partie nord du pays, des forces de défense et de sécurité renvoie du Gabon l'image d'un pays en guerre plutôt que d'un «havre de paix». Un potentiel investisseur ou un touriste qui, descendu de l'avion, doit se soumettre à une multitude de postes de contrôle sur le trajet de son hôtel, n'est pas tenté de revenir, encore moins de s'installer durablement. Autrement dit, l'attractivité du pays n'est pas garantie. La relance ne peut donc que tâtonner et demeurer incantatoire.

3. Au cours de la dernière décennie, plus de 23 000 accidents ont été enregistrés sur l'ensemble du territoire.

4. Selon la Fédération gabonaise des sociétés d'assurance (FEGASA), il serait question de sept accidents en moyenne par jour, 20,8 milliards de FCFA à la collectivité en frais médicaux, funéraires et indemnisations.

5. Plus de 200 morts par an. En 1996 par exemple, on comptait 362 morts dus aux accidents routiers.

6. Brigade de contrôles routiers de la Direction générale de la sécurité routière (Ministère en charge des Transports).

3. Les « bouchons » librevillois : source du délitement du lien social et entrave économique

Le spectacle des voies de circulation obstruées au Gabon, singulièrement dans la capitale et ses environs, fait désormais partie du décor. En effet, l'affluence de véhicules qui encombrent et obstruent les voies de circulation routière quotidiennement ne semble plus étonner. Sortir ou rentrer dans certains arrondissements[7] ou certaines communes[8] de la capitale gabonaise ou encore s'y mouvoir à certaines heures rebute. Si le phénomène peut s'expliquer par le nombre sans cesse croissant de «nouveaux» véhicules, il reste aussi que parallèlement, les voies de circulation n'ont pas connu une évolution corrélée en entretien et en créations nouvelles. Aussi, la survenance du moindre événement imprévu sur la voie publique accroît-elle des concentrations des véhicules, donc des embouteillages dans la même rue et dans celles qui sont adjacentes.

Les bouchons sont à mettre en lien avec la prévision, avec l'aménagement du territoire. En effet, il serait utopique de considérer un quelconque développement sans véritables infrastructures au service de la mobilité et de la production. En d'autres termes, il n'y a pas de développement sans route, sans mobilité, sans vitesse, sans fluidité, sans sécurité ; ce d'autant plus que «l'accélération semble être l'un des traits fondamentaux de ce début du XXIe siècle» (A. Béja, 2014, p. 15).

À l'instar des contrôles routiers ou des «nids-de-poule», les bouchons apparaissent comme des entraves majeures au plan de relance économique. Les embouteillages ralentissent et parfois bloquent la circulation routière, limitant les possibilités de déplacement et des opportunités d'affaires des agents économiques qui se rendent vers les lieux de production. Des heures de retard restreignent la production nationale, décalent ou annulent des rencontres, donc autant de décisions économiques qui sont soient reportées soient abandonnées au détriment de l'enrichissement national. C'est aussi l'occasion de perdre de potentiels investisseurs dont l'environnement des affaires apparaîtra rédhibitoire pour envisager des opportunités d'affaires. Ainsi, des éventuels capitaux, de possibles créations d'emplois, vont échapper à l'économie nationale dont l'infrastructure n'est pas capable d'attirer, de capter des capitaux, de séduire et de rassurer des investisseurs.

S'agissant des embouteillages, récemment, un autre danger est venu renforcer les craintes des usagers de la route. En plein jour, mais surtout en fin de journée, les embouteillages se transforment en guet-apens. Favorisés par des ralentissements, voire des interruptions de la circulation, des malfaiteurs opportunistes, organisés en bandes, s'en prennent ouvertement aux automobilistes qu'ils essaient, avec violence, de détrousser en essayant d'accéder aux véhicules, parfois non verrouillés. Ainsi des hommes et des femmes sont agressés, dépossédés de leurs sacs et/ou téléphones sans grande possibilité de se défendre, bloqués qu'ils sont dans l'embouteillage. Ils deviennent les victimes aisées d'une absence de vision, de programmation et d'actions des pouvoirs publics. Cette image ne peut que constituer un frein à l'épanouissement économique du pays. L'embouteillage fait naître la psychose chez les usagers qui craignent pour leur sécurité et celle de leurs biens.

L'engorgement des voies et ses corollaires génèrent également des comportements qui menacent la santé mentale des usagers et des agents économiques. Pour tenter d'échapper à la nasse du bouchon, d'aucuns développent des stratégies consistant à se lever plus tôt que d'habitude ou de raison, à partir plus tôt de chez soi, du bureau ou de l'usine. Ces tactiques dérèglent l'organisation familiale et l'horloge biologique. En outre, le temps passé dans l'embouteillage provoque du stress supplémentaire qui fait que l'agent ne se trouve plus toujours dans les meilleures dispositions intellectuelles et physiques pour une productivité optimale.

Ces bouchons menacent pareillement le vivre-ensemble. Comme pour les contrôles routiers, les embouteillages induisent des inégalités sociales. En effet, pendant que de nombreux automobilistes subissent les affres des bouchons, d'autres jouissent du «privilège du prince». Des véhicules aux plaques administratives ou militaires et les voitures des responsables politiques se voient généralement ouvrir des corridors spéciaux ou imposent simplement leur loi afin de «survoler» les «zones enclavées». Ce système discriminatoire, marqué par la loi du plus fort, donne l'impression que face à l'embouteillage, il y a des automobilistes supérieurs ; des agents économiques plus importants que d'autres. Pourtant, il est difficile de songer à une intervention médicale d'un neurochirurgien sur un patient responsable politique dans une salle d'opération sans le personnel technique d'appui. Cette hiérarchisation des usagers crée des frustrations chez les consommateurs non privilégiés de cet espace public, qui constituent pourtant des agents économiques. Et ce faisant, émerge et croît «la polarisation sociale» telle qu'elle est envisagée par L. Mucchielli (2013, p. 36). Ces frustrations s'ajoutent à la pression psychologique et physique relevée *supra*.

La fermeture de certains axes routiers traversant des zones résidentielles afin de garantir la quiétude et le confort à leurs habitants constitue une autre entrave au développement d'activités économiques. Cette forme aseptisée, «élitiste» de «coupeurs de route», en plus d'être frustrante, a la spécificité de priver ces zones d'acteurs économiques et d'y «tuer» l'activité économique. Des hôtels, des restaurants, des espaces de détente et de loisirs, des lieux de commerce localisés dans ces zones sont à la fois privés temporairement de travailleurs, de fournisseurs et de clients. Ils voient leurs activités menacées. La pérennisation de cette privatisation

7. C'est le cas du sixième arrondissement avec Nzeng-Ayong.
8. La commune d'Akanda au nord de Libreville.

de l'espace public au profit d'un groupe de citoyens fait craindre la disparition d'activités économiques et avec elles des emplois, avant peut-être l'apparition d'actes de rébellions et de révoltes sociales, entendu que « l'absence de justice fait obstacle à la paix, aujourd'hui, comme il y a deux millénaires » (Z. Bauman, 2007, p. 13).

Conclusion

L'ensemble des questions sus évoquées participent à la compréhension de l'échec programmé de la relance économique, voire de l'émergence d'un pays, sinon son développement. S'il est convenu que le développement est une question hautement économique et scientifique, reposant sur de substantiels investissements et une volonté politique conséquente, il ne reste pas moins que les choses simples, basiques comme le réseau routier et sa bonne exploitation restent des préalables vitaux. Ceux-ci conditionnent le succès des programmes économiques importants. La mal gouvernance routière (infrastructures et régulation) et la gestion inégalitaire des ressources liées à la mobilité fragilisent à la fois le mental et la psychologie des populations, tant sur le plan individuel, qu'au niveau du corps social. Ainsi, les conditions de réussite d'une relance économique apparaissent insuffisantes. La route, source d'une aggravation des insécurités, des inégalités et de la fracture sociale, « fabrique des tensions multiformes » (B. Makanga, 2020, p. 31.) qui effraient de potentiels investisseurs dont les capitaux sont essentiels au (re) démarrage économique. La route ne peut porter le développement que si elle assure une réelle mobilité, une mobilité sécurisée et partagée.

La commune d'Akanda, cité dortoir, éprouve déjà les plus grandes difficultés à assurer une mobilité fluide à ses habitants. Qu'adviendra-t-il lorsqu'elle abritera des unités industrielles d'importance, des centres d'affaires, des établissements administratifs, scolaires, universitaires d'envergure, etc., en plus grand nombre et de plus grande ampleur ?

La négligence des préalables, des fondamentaux et la faible culture de l'anticipation condamnent à l'insuccès les projets que l'on voudrait plus grands et *in fine* à la violence. La relance économique appelée à hue et à dia n'a pas échappé à cette réalité. Le « banal » constitue désormais un handicap substantiel.

Références bibliographiques

AMAR Georges, 2010, *Homo mobilis, le nouvel âge de la mobilité. Éloge de la reliance*, Paris, FYP, 208 p.

BÉJA Alice, 2014, « Les territoires du temps », *Esprit*, n° 410, décembre, p. 15-17.

DERVIN Fred et LJALIKOVA Aleksandra (dir), 2008, *Regards sur les mondes hypermobiles. Mythes et réalités*, Paris, L'Harmattant, 246 p.

ETSILA Judicaël, 2018, « Jeux avec les règles pénales. Le cas des contrôles routiers au Gabon », *Palabres Actuelles*, n° 8, p 783-800.

LE BRETON David, 2002, « Incivilités et violences routières », *Revue des sciences sociales*, n° 29, p.

MAKANGA Blanchard, 2020, « L'écosophie des déchets : une éthique pour un Gabon civique et durable », *Bulsac*, décembre, n° 3, p. 29-34.

MUCCHIELLI Laurent, 2013, « Violence : de quoi parle-t-on ? » *Sciences Humaines*, Hors-série, n° 247, avril, p. 32-36.

Service public de transport et accès aux établissements secondaires publics dans la périphérie de Libreville (Gabon) : de la pénurie des autobus publics à la montée des transports parallèles

Guy Obbain BIGOUMOU MOUNDOUNGA
Attaché de recherche,
IRSH/CENAREST (Gabon)
moundoungaguy@yahoo.fr

Introduction

Le service public de transport est le transport assuré à la population par la puissance publique via une autorité organisatrice. Il permet aux usagers de se déplacer dans des conditions raisonnables d'accès, de qualité, de prix de coût pour la collectivité. Le service public apparaît dans une logique sociale afin de réduire les inégalités sociales. Depuis quelques décennies maintenant, l'autorité organisatrice assure un service public de transport en lien avec les établissements secondaires publics de la périphérie de Libreville. Aborder la question des déplacements quotidiens des élèves constitue un sujet d'intérêt scientifique susceptible de mettre en lumière la logique territoriale pour lutter contre l'exclusion urbaine (P. Teurnier, 2002). Mais, pour s'étendre sur cette dernière question d'égalités territoriales, il est primordial d'interroger l'effectivité du service public dans les établissements secondaires de la périphérie de Libreville. L'esquisse de réponses à cette préoccupation nous conduit à mener une enquête auprès des élèves qui fréquentent les établissements de la périphérie de Libreville. Trouvent-ils des bus publics ? Sont-ils plutôt dépendants des transports privés pour accéder à leur établissement ? Les réponses à ces questions sont attendues dans la conclusion. Notre enquête de terrain s'est organisée autour de ces questions. La fiche technique qui en découle met particulièrement en évidence la méthodologie employée et les résultats obtenus.

1. Méthodologie employée

La méthodologie employée a consisté à définir un échantillon de l'enquête et les outils nécessaires à la collecte de l'information.

1.1. Échantillon de l'enquête

L'étude sur le service public de transport et accès aux établissements secondaires publics dans la périphérie ne s'est pas faite sur l'ensemble des établissements secondaires que compte la périphérie de Libreville. Pour cela, nous avons défini une zone d'enquête et des populations à questionner (Arborio Anne-Marie, Fournier Pierre, 2011).
Pour constituer la zone d'enquête, les lycées publics de Diba-Diba, Montalier et Bikélé ont été retenus. Ces établissements secondaires ont été sélectionnés parce qu'ils ont la particularité d'être éloignés des principaux axes routiers plutôt favorables aux bus publics. Ensuite, nous avons choisi de questionner les élèves de ces établissements sans exclusive. Au total, 600 élèves en ont été approchés dans nos différents établissements. Les proportions d'élèves soumises à cet exercice sont de 200 élèves par établissement. L'administration du questionnaire s'est faite sur place.

1.2. Outils nécessaires à la collecte de l'information

Les outils nécessaires à la collecte de l'information sont : la recherche documentaire, l'observation directe et le questionnaire. D'abord, la recherche documentaire a permis de comprendre le service public de transport et mettre en évidence les logiques sur lesquelles il se fonde. Ensuite, l'observation directe a conduit à la sélection des établissements jugés les plus pertinents par rapport au sujet. Enfin, le questionnaire a été bâti autour d'une question unique fermée à laquelle chaque élève devait répondre : *lequel des modes de déplacement de transport utilisez-vous pour accéder à votre établissement ?*

2. Résultats obtenus

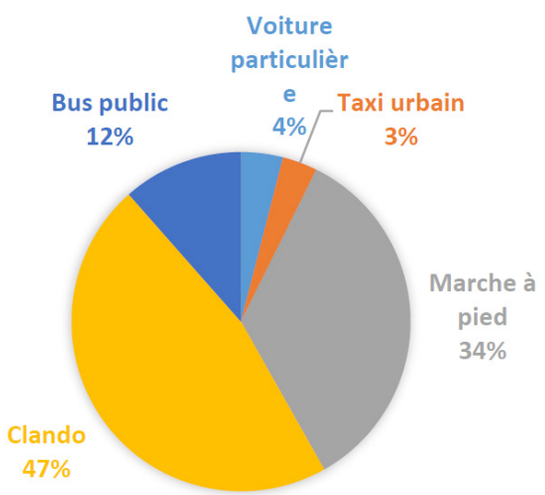

(Source : enquête de l'auteur, 2020)

Fig. 1. La répartition des modes de déplacement utilisés par les élèves dans la périphérie

Au terme de notre enquête sur les transports dans les établissements secondaires publics de la périphérie, voici ce que l'on a constaté. Selon les données recueillies, lorsque les élèves sollicitent un service public de transport, seuls 12 % c'est-à-dire 69 élèves sur 600 rencontrés ont accès à un bus public. La majorité des élèves ont recours aux autres modes particulièrement les transports parallèles que sont les *clandos*, la marche…
Cette pénurie de bus publics s'explique par la précarité du réseau de transport qui exclut le bus public habitué à la voirie revêtue. Cela fait le lit des *clandos* qui en profitent pour s'imposer comme modes dominants dans ces établissements.

Conclusion

Le service public de transport ne joue pas un rôle déterminant dans l'accès aux établissements secondaires dans la périphérie. Loin de réduire les inégalités sociales et l'exclusion territoriale, le service public de transport les exacerbe plutôt.

Bibliographie

ARBORIO Anne-Marie, FOURNIER Pierre, 2011, *L'enquête et ses méthodes*, Paris, Armand Colin.

TEURNIER Pierre, 2002, «S comme service public de transport ou la recherche de la citoyenneté», *Les transports et la ville en Afrique au sud du Sahara*, Paris, Karthala, p. 285-294.

Pour comprendre Kierkegaard

François MOTO NDONG
Chargé de recherche,
IRSH, CENAREST (Gabon)
motondong@yahoo.fr

Introduction

Pour avoir consacré l'essentiel de sa philosophie au phénomène de l'existence tel que vécu de façon concrète et poussé nombre de penseurs à sa suite à réfléchir sur cette problématique innovante, Kierkegaard est présenté comme le « père de la pensée existentielle » (G. Georges 1963, p. 9). « Au miroir de son œuvre, c'est surtout la vie citadine qui s'offre à nous, au hasard des flâneries boulevardières, des promenades sur les remparts et des randonnées en voiture à travers les bosquets et les guinguettes de la banlieue » (Idem., p. 14-15). Cette immense œuvre philosophique, composée d'une abondante bibliographie qui traite des problématiques liées à l'existence et à la religion, aurait dû ou pu le mettre au-devant de la scène regroupant les grandes figures de la pensée philosophique. Or, ce penseur danois de grand talent, dont les idées continuent de marquer des générations de philosophes, demeure pourtant au mieux mal connu, au pire inconnu. Qu'est-ce qui peut expliquer une telle situation ? Comment rendre visible ou accessible la pensée pourtant rayonnante de Kierkegaard, tout en le faisant connaître au plus grand nombre ? C'est à cette dernière question que tente de répondre la réflexion suivante. Autrement dit, à partir des événements marquants de sa vie et des grandes lignes de sa pensée, la présente fiche technique donne l'occasion aux lecteurs de découvrir qui est Kierkegaard.

1. Un destin prédéterminé

Soeren Aabye Kierkegaard est né le 5 mai 1813 à Copenhague. Il est mort le 11 novembre 1855 à Copenhague. Des événements particuliers intervenus dans la vie de son père et dans sa propre existence permettent, à défaut de la cerner entièrement, d'appréhender tout au moins les orientations essentielles de la pensée kierkegaardienne. Certains le disent théologien, plus précisément penseur religieux. Ce qui semble juste, car la majeure partie de son œuvre se consacre aux questions religieuses. En se basant sur ses réflexions sur l'homme, la religion et le monde (danois). D'autres font de lui, certainement à raison, un philosophe. En réalité, Kierkegaard combine plusieurs statuts : poète, romancier, écrivain ; en un mot, il est un penseur. Pour avoir été le premier à consacrer ses analyses à la vie quotidienne sociale et religieuse de Copenhague et du Danemark, Kierkegaard est considéré comme le père de la pensée existentielle. « L'œuvre de Kierkegaard, écrit Georges Gusdorf, peut être considérée, dans son ensemble, comme une chronique de la vie à Copenhague entre 1830 et 1855 » (G. Gusdorf, 1963, p. 15). De fait, Kierkegaard apparaît comme un témoin attentif et concerné par les événements en cours dans son environnement immédiat. Dans l'absolu, son rôle de témoin se résume à observer les faits et à rendre compte de cette observation. C'est en cela que Kierkegaard n'est pas philosophe au sens où on l'entend ; c'est-à-dire « un technicien de la réduction de monde et de l'homme à un ensemble de concepts abstraits, choisis avec soin pour que leur assemblage permette de résoudre sur le papier toutes les difficultés imaginables, et même les autres » (G. Gusdorf, 1963, p. 70). Kierkegaard est un témoin de la vérité. Pour lui, l'homme n'est pas possesseur de la vérité ; c'est plutôt la vérité qui s'empare de lui. Il en est le porteur, bien malgré lui. Toute sa vie et toute son œuvre se consacrent à la conquête de la vérité existentielle et religieuse, dont l'individu reste le seul dépositaire. C'est pour cette raison qu'il invite chacun à remplir ce devoir : assumer son individualité catégorique.
Quels liens existent-ils entre l'introduction et les points développés ci-dessous ?

2. La malédiction de Dieu par Michael Pedersen Kierkegaard et son enrichissement qui s'en est suivi

Il ne serait pas exagéré de penser que le destin de Kierkegaard se détermine bien avant sa naissance. « Son histoire spirituelle commence probablement beaucoup plus tôt » (G. Gusdorf 1963, p. 29). De fait, les événements intervenus dans la vie de son père influenceront fortement celle de Kierkegaard. Si l'on en croit le récit de ces événements livré par Georges Gusdorf, la famille des Kierkegaard était nombreuse et très pauvre. Elle vivait dans le Jutland (au Danemark) et se composait de paysans sans revenus fixes. Ses membres gagnaient leur pitance grâce à ce qu'on appellerait trivialement aujourd'hui « les petits boulots » : gardiens de bêtes, exploitants de bois de chauffe, etc. En réalité, il s'agit de travaux de la débrouillardise inhérents à la campagne. Ceux-ci sont rendus plus difficiles et plus pénibles à cause des conditions climatiques quasi insupportables : l'environnement est enneigé et connaît le grand froid pendant l'hiver. C'est dans cet écosystème particulièrement hostile que Michael Pedersen, le père de Kierkegaard, a eu, malgré tout, la chance de trouver un emploi : la garde de bêtes. C'est l'occasion pour lui d'apporter une contribution financière et aider sa famille si éprouvée. « … à bout de misère, de désolation et de la faim, il maudit le Dieu qui a réservé un destin aussi cruel. » G. Gusdorf (1963, p. 29). Les conséquences de cet acte de désespoir sont surprenantes. Comme si Dieu avait entendu son message et décidé d'y réagir positivement, la vie du père de Kierkegaard va connaître des rebondissements inespérés, mais plus avenants. Après avoir appris le métier de bonneterie (fabrication de vêtements en maille) chez son oncle à Copenhague, Michael Pedersen se met à son propre compte. Très rapidement, ce métier lui permet d'amasser une grande fortune. Cependant, au lieu de s'en réjouir, il plonge dans le doute et l'angoisse, car il craint les représailles divines.

De fait, pour lui, cette richesse apparaît comme un avant-goût d'un terrible châtiment à venir. En fin de compte, aussi rapide que fût sa richesse, son retrait des affaires intervient également de la même manière. Le père de Kierkegaard choisit de consacrer sa vie à Dieu et à sa famille. Il mène donc une existence angoissée et austère dont les répercussions sur ses enfants ne tardent pas. Kierkegaard, en particulier, en tant que dernier né et au regard de la proximité d'avec son père, en porte les marques les plus visibles. Il écrit dans son journal : «La meilleure preuve de l'immortalité de l'âme, de la réalité de Dieu est proprement l'impression que l'on reçoit de ces questions dans son enfance (…) C'est parfaitement sûr, car mon père me l'a dit» (S. Kierkegaard, 1948). Sa vision du monde, de l'homme, de la religion sera profondément marquée par la figure du père omniprésent dans sa vie. Il faut préciser que la mère de Kierkegaard, très effacée, n'a eu pratiquement aucun impact sur sa vie ni son œuvre. Il n'en parle presque pas. Certains commentateurs affirment à tort ou à raison qu'«il n'a jamais parlé d'elle» (M. Grimault, 1962, p. 10)

3. La rupture des fiançailles d'avec Régine Olsen

Comme la chronique sur la vie quotidienne à Copenhague à laquelle Kierkegaard a habitué ses lecteurs et dont la caractéristique principale reste la banalité des faits relatés, l'histoire de ses fiançailles apparaît comme un événement tout aussi banal. Cependant, seuls le début, le cours et la fin de cette histoire obéissent à une logique sociale normale. Son plus grand et inattendu retentissement est à observer dans la suite de la vie et l'œuvre kierkegaardiennes. La rencontre entre Régine Olsen, une jeune fille de 14 ans, et Kierkegaard, étudiant, a lieu chez les amis de ce dernier en mai 1837. Aucun lien particulier ne s'établit de suite entre eux, comme on aurait pu s'y attendre. Cela n'empêche pas qu'il pense à elle de temps en temps par la suite. Resté inactif, ce n'est que trois ans après leur première rencontre que l'auteur de *Crainte et tremblement* prend enfin l'initiative de se rapprocher de cette jeune fille dont il s'est épris. S'en suit une demande en mariage que Régine Olsen accepte, malgré l'amour qu'elle éprouve pour l'un de ses professeurs. «Le couple» se fiance très rapidement. Malheureusement, comme un jeu ou un test qu'il aurait voulu se faire à lui-même ; sans motif apparent, les fiançailles sont rompues par Kierkegaard, presque aussi rapidement qu'elles ont été célébrées. Plusieurs raisons, ultérieurement dévoilées, expliquent, à défaut de la justifier, cette décision plus ou moins lourde de conséquences. En effet, il déclare qu'«il est facile de désirer dans la jeunesse, mais difficile de garder son âme à la hauteur de son désir quand le remords secret et l'angoisse de la mort rongent les forces» (S. Kierkegaard 1993, p. 996). Autrement, il y a des secrets et un certain état d'esprit qui ont conduit Kierkegaard à renoncer à son engagement au mariage. L'ensemble de faits autour de Régine Olsen impacte considérablement Kierkegaard aussi bien dans sa vie que dans son œuvre, dont une partie non négligeable est consacrée à cette étape de son existence. Pour Georges Gusdorf, «Kierkegaard a eu la révélation de son destin grâce au témoignage de son père et grâce au témoignage de Régine. C'est cette dernière qui a fait de lui, en provoquant une nouvelle mise en direction de sa vie, un écrivain et un prophète.» (G. Gusdorf, 1963, p. 42)

4. L'échec de sa tentative de dispenser les cours au séminaire et le manque de soutien de l'évêque Mynster

Mynster est l'évêque de Copenhague. Il était le grand ami de Michael Pedersen (le père de Kierkegaard) et le pasteur de la famille Kierkegaard, avant d'être évêque. Cet évêque, devenu la personnalité la plus importante de l'Église danoise, était donc très proche de la famille Kierkegaard. Ses contacts avec Pedersen sont réguliers, car les deux hommes partagent une passion : les discussions autour de la Parole de Dieu. De même, avec Kierkegaard, les rencontres avec Mynter sont multiples et fréquentes. En effet, Kierkegaard était régulier à l'église de Mynster dont il écoutait et lisait les sermons. Cet ensemble d'événements particuliers crée en conséquence des liens quasi familiaux entre Mynster et Kierkegaard. Ce dernier le vénère littéralement. Cependant, cette ambiance empreinte de quiétude et de chaleur familiale ne durera pas bien longtemps. L'acte de divorce est signé après la mort du père du Kierkegaard, lorsque l'évêque Mynster s'abstient de soutenir sa demande de vacations au séminaire, alors que Kierkegaard avait soutenu sa thèse de doctorat et terminé ses études de théologie. D'autres récriminations à l'endroit de Mynster, accusé de falsifier, voire de tuer le christianisme, et de corrompre les chrétiens danois, vont exacerber les tensions entre l'évêque et Kierkegaard. La hache de guerre est déterrée lorsque Mynster qualifie Goldschmidt, le directeur du journal *Le corsaire*, qui avait ridiculisé Kierkegaard «d'écrivain de talent» (J. Brun, 1982, p. 15). Malgré cette ambiance délétère entre ces deux hommes, par respect pour la mémoire de son défunt père et l'amitié qui les liait, Kierkegaard s'abstient d'attaquer de front Mynster vivant. Il se contentera des observations plus ou moins réservées, bien que celles-ci annoncent déjà les couleurs d'une critique autrement plus ouverte et plus virulente. «[…] Nombreuses sont les critiques que Kierkegaard adresse à Mynster ; elles vont des reproches nuancés, reconnaissant que la tâche de l'évêque n'était pas facile, aux condamnations véhémentes faisant de lui une sorte d'imposteur.» (Idem., p. 20).

5. L'oraison funèbre de Martensen à la mort de Mynster

Kierkegaard avait déjà formulé un certain nombre de récriminations à l'endroit de l'évêque Mynster, du vivant de ce dernier. Il l'accuse, entre autres, d'adoucir le christianisme, en sélectionnant habilement et en ne mettant en exergue que

les passages des Écritures Saintes qui lui permettraient de jouir paisiblement de la vie mondaine. De ce fait, Mynster apparaît aux yeux de Kierkegaard comme un faussaire, pratiquant un faux christianisme. « Oui, c'est bien cela : le culte officiel (qui se prétend le christianisme du *Nouveau Testament*) est, du point de chrétien, un faux » (S. Kierkegaard, 1982, p. 78). À travers cette déclaration, l'auteur vise non seulement l'évêque Mynster, en tant que premier responsable de l'Église danoise, mais aussi tous les autres acteurs ayant une quelconque responsabilité dans son administration, à savoir l'État, le clergé et même, dans une moindre mesure, le peuple danois. Des démonstrations d'erreurs, de fautes, de malversations, voire de péchés dans la chrétienté danoise, initiées et rendues publiques par Kierkegaard, n'ont été suivies d'aucune réaction de la part de l'évêque de Copenhague, du moins dans le sens que Kierkegaard le souhaitait. Bien au contraire, Mynster s'est illustré dans une provocation inacceptable lorsqu'il a pris parti pour le Journal *Goldschmidt* qui avait ridiculisé Kierkegaard. La déception et la colère kierkegaardiennes atteignent leur paroxysme lorsqu'à la mort de Mynster, Martensen (théologien hégélien et professeur ayant eu un certain succès auprès des étudiants, mais qui n'impressionnait guère Kierkegaard), candidat à sa succession, présente, lors de son oraison funèbre, Mynster comme « l'un des vrais témoins de la vérité (…) un vrai guide (…) il appartient à la chaîne sacrée des témoins de la vérité qui s'étend au cours des siècles depuis l'époque des apôtres »[1]. Cette déclaration de Martensen a mis le feu aux poudres. Kierkegaard perçoit très clairement le contraste entre la vie dorée et les funérailles nationales glorieuses de Mynster et le parcours tortueux ainsi que la fin tragique de Jésus, qui a été « humilié, insulté, torturé, expirant le dernier souffle après avoir connu le calvaire du Golgotha »[2]. Il s'est donc lancé dans une dénonciation en bon ordre de cette imposture. Kierkegaard profite de cette occasion qui semble lui être offerte pour régler ses comptes à toute la chrétienté danoise, à travers une critique virulente et incessante. Pour lui, en réalité, le plus court chemin de s'en prendre à l'Église danoise est de s'en prendre à Mynster. C'est ainsi qu'il formule toute sa pensée religieuse, dont une grande partie se consacre à la critique de la chrétienté danoise jugée indécente. Et, à travers l'Église danoise, c'est tout l'ordre établi (l'État) qui est visé par cette critique sévère.

6. La lutte contre Hegel et l'hégélianisme

De même que le chemin le plus court pour atteindre l'Église danoise est de s'en prendre à l'évêque Mynster, de même, le chemin le plus court pour atteindre la philosophie est de s'attaquer à Hegel. La pensée philosophique et religieuse kierkegaardienne se forge, en grande partie, à travers la confrontation de Kierkegaard avec ces deux figures emblématiques de leurs ordres respectifs (l'Église danoise et la philosophie, érigées en système de l'existence). À côté de ses critiques vis-à-vis de la chrétienté danoise qui consacrent la formalisation de sa pensée religieuse, Kierkegaard élabore sa pensée existentielle dans une lutte incessante contre l'hégélianisme. À titre de rappel, Hegel crée un vaste système philosophique, identifié comme un globe existentiel, dans lequel chaque être trouve une place prédestinée et quasi immuable. La mise en place du système hégélien a son origine dans ces mots écrits dans une correspondance à Schelling en novembre 1800 : « Partant des besoins subordonnés des hommes, j'ai dû me pousser à la science, et l'idéal de ma jeunesse a dû se transformer en une forme de la réflexion, en un système ». Par la suite, il assigne au scientifique un rôle et un objectif : rendre la nature intelligible, la concevoir, c'est-à-dire l'ériger comme un système. En d'autres termes, l'objectif de Hegel est de faire de ce système, un tout ayant un centre dont procède la multiplicité de ses parties. Kierkegaard s'élève contre cette idée d'un système de l'existence clos, immuable et définitif, qui annihile la subjectivité de chaque individu et abroge en même temps l'idée de liberté individuelle. « Il n'y a pas de système de l'existence » (S. Kierkegaard, 1962, p. 39). Pour lui, l'existence se fait par saut : elle est changeante, c'est-à-dire qu'il est possible et fréquent de partir d'un stade de l'existence à un autre, sans suite logique et sans préparation. C'est d'ailleurs dans cette perspective qu'est née l'anthropologie kierkegaardienne, déclinée en étapes sur le chemin de la vie : le stade esthétique, le stade éthique et le stade religieux, complétés par des étapes intermédiaires : l'ironie et l'humour. Le passage à l'un ou l'autre de ces stades se fait de façon imprévisible. Ainsi va l'existence chez Kierkegaard, contrairement à chez Hegel où elle semble suivre un schéma tracé par l'esprit absolu, qui détermine chaque composante du système.

Conclusion

Kierkegaard est un penseur danois peu et mal connu, voire inconnu. Sa vie personnelle « banale », qui ne diffère fondamentalement pas de celle du commun des mortels, semble ne nécessiter aucune attention particulière. Or, à la découverte de la pensée kierkegaardienne, on réalise à quel point cette vie en apparence simple la détermine, car elle en constitue la principale source d'inspiration ; mieux, elle lui fournit la matière première, les idées. C'est précisément la raison pour laquelle cette fiche technique s'attelle à présenter les plus marquants des événements intervenus dans la vie de Kierkegaard. Ceux-ci constituent les grandes lignes et les fondements sur lesquels il a bâti sa pensée. Cette pensée riche et particulièrement intéressante au regard des questions abordées le place parmi les penseurs les plus talentueux de son époque. Elle aurait dû mieux le faire connaître. Malheureusement, aussi brillante soit-elle, l'œuvre philosophique de Kierkegaard ne l'a pas sorti de

1. Cité par Jean Brun, idem., p. 27.
2. Jean Brun, idem., p 25.

l'ornière. D'où l'effort bien mesuré de cette fiche technique de recenser non seulement les grands moments de l'existence kierkegaardienne, mais aussi les points saillants de sa pensée, en vue de les rendre plus visibles.

Références bibliographiques

Gusdorf Georges, 1963, Kierkegaard, Paris, Seghers.
GRIMAULT Marguerite, 1962, Kierkegard, Paris, Seuil, 1962.
KIERKEGAARD Sören, 1993, *Stades sur le chemin de la vie* (in Œuvres complètes), traduction Paul-Henri Tisseau et Else-Marie Tisseau, Paris, Robert Laffon.
KIERKEGAARD Sören, 1982, *Vingt et un articles* (in Œuvres complètes), traduction Paul-Henri Tisseau et Else-Marie Jacquet-Tisseau, Paris, Éditions de l'Orante.
KIERKEGAARD Sören, 1962, L'existence, textes choisis par Jean Brun et traduits par Paul-Henri Tisseau, Paris, PUF.

Recommandations aux auteurs

Les fiches techniques, les articles de vulgarisation, les comptes rendus de lecture, les annonces d'événements scientifiques, les résumés d'interventions scientifiques dans les colloques ou congrès, les résumés de nouvelles avancées scientifiques, etc. soumis au Bulletin des Sociétés Anciennes et contemporaines doivent respecter les règles suivantes :

- Le texte ne doit pas compter plus de 3000 mots (titre, notes de bas de page, bibliographie et espaces compris).
- Le texte doit être formaté en Garamond 12 pt, interligne simple.
- Le texte doit compter quatre images et/ou tableaux au maximum.
- Les sources historiques doivent être insérées en note de bas de page dans le texte principal.
- Les fiches techniques et les articles de vulgarisation doivent comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Soumission

Les contributions doivent être envoyées en version électronique uniquement à l'adresse suivante :

- bulsac.irshgabon@gmail.com

Évaluation

- Chaque article sera soumis à la révision anonyme de deux relecteurs. En cas de rapports contradictoires, un troisième relecteur sera sollicité.
- Les auteurs des articles retenus devront fournir dans un délai d'une semaine, après réception des avis d'acceptation, une version corrigée selon les indications des relecteurs, en cas d'acceptation des remarques et suggestions éventuelles.

Appel à contribution BULSAC n°5

Le Bulletin des Sociétés Anciennes et Contemporaines (BULSAC) publiera son cinquième numéro en 2022. BULSAC valorise et promeut les travaux et les publications en histoire, en archéologie et en sciences connexes sous forme de fiches techniques, d'articles de vulgarisation, de comptes rendus de lecture, d'annonces d'événements scientifiques, de résumés d'interventions scientifiques dans les colloques ou congrès, de résumés de nouvelles avancées scientifiques, etc.

Les contributeurs intéressés par la prochaine livraison du BULSAC doivent envoyer leurs propositions d'articles par e-mail à l'adresse suivante : bulsac.irshgabon@gmail.com.

La date limite de réception des textes est fixée au 30 avril 2022.